

La lettre d'information du cluster

Chers adhérents,

Après 2 mois d'une actualité dense, voici la tant attendue Newsletter du mois de juillet !

Le Président l'a souligné lors du dernier bureau, un des objectifs de Synergie est atteint : celui de la reconnaissance. En effet, lors de la conférence de presse du 31 mai, Nicolas Metzdorf a souligné la bonne coopération entre Synergie et les institutions pour la définition de la PPI intermédiaire.

En revanche, la réunion du 21 avec la DEFE est l'exemple de ce que nous ne devons plus faire ! La Province s'est mobilisée pour présenter les aides disponibles pour les entreprises et du côté professionnels, seules deux personnes étaient présentes. Cette situation nous met clairement en défaut vis-à-vis de notre principal financeur.

Au sommaire

PRODUCTION D'ENERGIE	2
Entrée en vigueur de la PPI intermédiaire 2018-2020	2
Réunion avec la CRE	2
Mise en application de la TGC	2
SOLAIRE THERMIQUE	2
Garantie de la qualité des installations.....	2
Préparation du COTSOL	3
Formation des professionnels	3
Qualité du matériel	3
MAITRISE DE L'ENERGIE	3
Règlementation énergétique de nc.....	3
RAYONNEMENT INTERNATIONNAL	3
Mission Tonga	3
Rencontre de la CPS	4
ECOMOBILITE	4
Déploiement des aides de l'ACE	4
Rencontre avec Nicolas Metzdorf	4
COMMUNICATION	4
Demandes d'emplois et de stages.....	4
Informations pratiques	4

PRODUCTION D'ENERGIE

ENTREE EN VIGUEUR DE LA PPI INTERMEDIAIRE 2018-2020

Les 3 arrêtés pris par le gouvernement le 29 mai permettent de renforcer les objectifs de développement de la filière PV, avec :

- ▶ L'ajout de 30 MWc pour les installations de 1^{ère} catégorie, dont un minimum de 15 MWc sans stockage, portant à 82 MWc la puissance supplémentaire autorisée à horizon 2020, et à 102 MWc à horizon 2025 (correspond à l'objectif initial fixé pour 2030).
- ▶ Une refonte de la clé de répartition entre les zones géographiques.
- ▶ Un tarif de rachat pour les centrales de 2^{ème} catégorie en toiture (36 à 250 kWc) fixé à 17 F/kWh.
- ▶ Une modification des critères d'évaluation des projets permettant une meilleure prise en compte des critères techniques, le critère prix ne représentant plus que 50% de la note globale.

REUNION AVEC LA CRE

La Commission de Régulation de l'Énergie était présente sur le territoire du 11 au 16 juin dans le cadre de sa mission d'accompagnement du Gouvernement sur la mise en place du STENC. A cette occasion, la CRE a souhaité rencontrer Synergie sur les sujets du Solaire thermique, de l'évolution de la PPI, du stockage et de la mobilité pour se faire une idée précise sur l'état des filières et les freins potentiels rencontrés.

MISE EN APPLICATION DE LA TGC

En prévision de l'entrée en vigueur de la TGC au 1^{er} octobre, le Gouvernement souhaite mieux connaître les impacts de la suppression des taxes concernées (TGI, TSS) sur l'équilibre économique des projets de 1^{ère} catégorie et du système électrique. Les porteurs de projet doivent fournir aux concessionnaires avant le 15 août leurs éléments financiers pour permettre d'activer les clauses de revoyure des contrats (cf. courrier DIMENC du 27 juin).

SOLAIRE THERMIQUE

A mi-parcours de la mission de structuration confiée à Synergie par l'ACE, l'avancement des travaux est satisfaisant, avec comme actualités :

GARANTIE DE LA QUALITE DES INSTALLATIONS

Synergie sollicite le Gouvernement sur la mise en place d'un cadre réglementaire pour la filière. En fonction de son niveau d'implication, il s'agira soit de rendre obligatoire des attestations de conformité pour chaque installation, soit de créer un label de qualité « CALSOL », à destination des entreprises. Synergie travaille en parallèle à la rédaction du cahier des charges du label et de la proposition d'arrêté qui sera soumis au Gouvernement en attendant le positionnement de ce dernier.

PREPARATION DU COTSOL

Inspiré du COTSUEL, le COTSOL sera en charge du contrôle et du pilotage de la filière. Dans le fonctionnement imaginé, son Conseil d'administration sera composé de 3 collèges : usagers, professionnels et institutions. Les partenaires vont être sollicités sur le statut et les règlements d'intervention avant d'être soumis au Gouvernement pour approbation. Un conseiller juridique accompagne Synergie dans la rédaction des différentes pièces administratives.

FORMATION DES PROFESSIONNELS

Le CMA et l'AFBTP se mobilisent aux côtés de Synergie pour organiser les cursus de formation à destination des bureaux d'études, des installateurs et des mainteneurs. Ils doivent estimer l'enveloppe budgétaire nécessaire à leur mise en place. Synergie a identifié plusieurs pistes de financement (ACE, FIAF, Synergie, etc.). Les premières sessions sont préprogrammées pour début décembre.

QUALITE DU MATERIEL

Des groupes de travail pilotés par la DAPM et la FINC seront organisés début juillet afin de proposer au CTE (Comité Technique d'Evaluation des matériaux de construction) les normes techniques de référence et les moyens de contrôle pertinents pour la filière.

MAITRISE DE L'ENERGIE

REGLEMENTATION ENERGETIQUE DE NC

Pour relancer la dynamique sur le projet de réglementation énergétique, Synergie a rencontré 3 membres du Gouvernement : N. Metzdorf, C. Ligeard et B. Deladrière. Bien que la proposition d'adopter le texte en 2018 et de reporter son entrée en vigueur en 2020 a été bien accueillie, le projet est encore en réflexion au sein du Gouvernement.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

MISSION TONGA

Le Gouvernement de Tonga sollicite Synergie pour une mission d'expertise sur la mise en œuvre de son TERM (Tonga Energy Road Map). Au sein de Synergie, une équipe projet est constituée pour couvrir les thématiques énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, eau, déchets et mobilité. Le contenu de la mission ainsi que le budget ont été envoyés au Gouvernement de Tonga pour validation, laquelle conditionne le départ de la délégation.



RENCONTRE AVEC LA CPS

La CPS a souhaité connaître les missions de Synergie et découvrir le contenu de la prestation pour le compte du Gouvernement de Tonga. En fonction des résultats de cette 1^{ère} mission, la CPS envisage un partenariat plus large avec le cluster pour dupliquer cette mission dans les autres pays de la zone Pacifique. La CPS propose d'apporter son expertise en ingénierie financière pour le montage de dossiers auprès d'organismes tel que la Banque Européenne ou la Banque Asiatique de Développement.

ECOMOBILITE

DEPLOIEMENT DES AIDES DE L'ACE

Lors de la conférence de presse du 2 juillet, l'ACE annonçait le lancement officiel de sa campagne triennale pour la diffusion du VAE (Vélo à Assistance Electrique). Des aides de 50.000 F par vélo sont mobilisables avec une limite d'un vélo par foyer ou de 4 vélos par entreprise par an. Cette campagne s'inscrit dans le cadre du STENC et vise à faire évoluer le comportement des Calédoniens pour les petits déplacements.

RENCONTRE AVEC NICOLAS METZDORF

Synergie rencontrera le membre du Gouvernement en charge de l'énergie le 16 juillet pour présenter le potentiel de développement de la filière écomobilité et les freins actuels qui pèsent sur son déploiement local. L'objectif étant de valider l'implication de Synergie dans la définition d'une politique pour la filière.

COMMUNICATION

DEMANDES D'EMPLOIS ET DE STAGES

Nom & Prénom	Objet	Informations complémentaires
JEAN Pierre-Loïc	Recherche d'emploi	Ingénieur bâtiment et énergie
PLANTAZ Julie	Recherche de stage (6 mois)	Mater gestion de l'environnement
Vanuatu Services	Recherche ingénieur	Ingénieur technique (adjoint au DGD) pour la Vanuatu

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Salon Nature Loisir et Jardins (8 et 9 septembre) – inscription ouverte
- ▶ Slogan énergie : proposition du slogan « l'énergie c'est la vie, qu'en fais-tu ? »
- ▶ Forum H2O : bilan complet accessible via www.forumH2O.nc
- ▶ Trécodec – barème tarifaire à demander à Loïc